

Taxprep® des fiducies

PARTIE INTÉGRANTE DE LA SUITE COMPTABLE CCH

Notes de dépannage

Versions 2015

Modèles de filtres-clients et de diagnostics personnalisés maintenant offerts avec les notes de dépannage

Afin de vous aider à identifier les clients susceptibles d'être touchés par les problèmes décrits, un modèle téléchargeable de filtre-clients et de diagnostic personnalisé est désormais associé à la plupart des notes de dépannage. Ces modèles permettent d'afficher un diagnostic dans les déclarations qui présentent des situations fiscales ayant fait l'objet d'une note de dépannage et offrent l'accès à une liste des clients concernés par les problèmes décrits.

Installation du modèle de filtre-clients et diagnostic personnalisé

Pour déterminer le répertoire d'installation des filtres-clients et des diagnostics personnalisés, veuillez procéder de la façon suivante :

- 1- Lancez votre logiciel *Taxprep*.
- 2- Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options et paramètres**.
- 3- Sous **Options**, cliquez sur **Dossiers par défaut**.
- 4- Vérifiez l'emplacement défini pour les filtres et diagnostics. Après l'installation, l'emplacement par défaut est normalement le suivant :
Mes documents\CCH\T3 Taxprep 2015\Filter and Diagnostics.
- 5- Une fois le fichier téléchargé, copiez-le à cet emplacement.
Le filtre-clients sera disponible dans le Gestionnaire de clients, tandis que le diagnostic s'affichera dans les déclarations concernées.

Remarque : Le tableau ci-dessous présente chacun des modèles de filtres-clients et diagnostics, ce qui vous permet de les télécharger de façon distincte, selon les notes de dépannage et les FAQ qui vous concernent. Pour télécharger tous les modèles en une seule opération, cliquez sur le bouton **Télécharger tous les modèles**, puis copiez tous les fichiers compressés dans le dossier **Mes documents\CCH\T3 Taxprep 2015\Filter and Diagnostics**.

Télécharger tous les modèles

Publication	Problème	Version touchée	Version corrigée	Identifiant (pour télécharger le modèle de filtre-clients et diagnostic, s'il y a lieu)
Semaine du 26 juillet 2015	ID - Identification de la fiducie et autres renseignements (code d'accès : ID) - Création d'un fichier-client pour une année d'imposition débutant après le 1^{er} janvier 2015	Versions 2015	Version 2016 1.0	T32015-003
Semaine du 15 février 2015	T184 - Remboursement au titre des gains en capital à une fiducie de fonds commun de placement (code d'accès : 184) - Calcul erroné à la ligne 1c de la partie 3	Version 2015 1.0	Version 2015 2.0	T32015-002
Semaine du 25 janvier 2015	Taux du crédit pour dividendes ordinaires du Québec inexact	Version 2015 1.0	Version 2015 2.0	T32015-001

Création de fichiers-clients

Note de dépannage T32015-003

ID - Identification de la fiducie et autres renseignements (code d'accès : ID) - Création d'un fichier-client pour une année d'imposition débutant après le 1^{er} janvier 2015

Télécharger le modèle de filtre-clients et diagnostic

Problème :

Lorsque l'on crée un nouveau fichier-client, le logiciel détermine automatiquement la date de fin d'année d'imposition en ajoutant 365 jours à la date de début saisie. Ainsi, pour une année d'imposition débutant **après** le 1^{er} janvier 2015, la date de fin d'année calculée tombe en 2016, et le fichier-client, une fois enregistré, porte l'extension .316. Or, l'année d'imposition 2016 n'est pas supportée par *Taxprep des fiducies* 2015, et un fichier-client portant l'extension .316 ne peut être ouvert avec *Taxprep des fiducies* 2015.

Solution :

Si vous créez un nouveau fichier-client pour une année d'imposition débutant **après** le 1^{er} janvier 2015, veuillez modifier la date de fin d'année d'imposition de sorte qu'elle ne soit pas postérieure au 31 décembre 2015, avant d'enregistrer le fichier-client.

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2016 v.1.0.

Fédéral

Note de dépannage T32015-002

T184 - Remboursement au titre des gains en capital à une fiducie de fonds commun de placement (code d'accès : 184) - Calcul erroné à la ligne 1c de la partie 3

Télécharger le modèle de filtre-clients et diagnostic

Problème :

Le résultat du calcul apparaissant à la ligne 1c de la partie 3 est erroné. Il ne correspond pas à l'excédent du montant de la ligne 21 sur le montant de la ligne 28 du formulaire T3ON, *Impôt de l'Ontario* (code d'accès : **T3ON**). Si vous avez remplacé le montant de la ligne 1c par substitution afin de corriger le résultat du calcul, une erreur sera également engendrée à la ligne 27 du formulaire T3ON.

Solution :

Dans la partie 3 du formulaire T184, remplacez par substitution le montant de la ligne 1, plutôt que celui de la ligne 1c, en inscrivant le moindre des montants suivants :

- le montant inscrit à la ligne 1a de la partie 3 du formulaire T184;
- le montant inscrit à la ligne 1b de la partie 3 du formulaire T184;
- l'excédent du montant inscrit à la ligne 21 sur le montant inscrit à la ligne 28 du formulaire T3ON.

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2015 v.2.0.

Québec

Note de dépannage T32015-001

Taux du crédit pour dividendes ordinaires du Québec inexact

Télécharger le modèle de filtre-clients et diagnostic

Problème :

Lorsque la fiducie verse des dividendes ordinaires à un bénéficiaire résident du Québec qui est un particulier ou une fiducie autre qu'un organisme de bienfaisance enregistré (type 1, 2 ou 4) et qu'un crédit d'impôt pour dividendes ordinaires est calculé à la case J du feuillet *Revenus de fiducie - relevé 16* (code d'accès : **QR16**), le taux utilisé pour calculer ce crédit est inexact.

Solution :

Si vous désirez produire les relevés 16 avant la sortie de la version 2.0 de *Taxprep des fiducies*, pour chacun de vos fichiers-clients, accédez au relevé 16. Vous devez alors multiplier par 0.08319 le montant inscrit à la case C2 et inscrire par substitution, à la case J, le résultat obtenu, et ce, pour tout bénéficiaire qui est un particulier ou une fiducie autre qu'un organisme de bienfaisance enregistré.

	Case	Ce relevé	Total relevés	Total relevés imprimés
Gains en capital	A	0 00	0 00	0 00
Paiement unique de retraite	B	0 00	0 00	0 00
Montant réel des dividendes déterminés	C1	0 00	0 00	0 00
Montant réel des dividendes ordinaires	C2	11,171 43	85,000 00	85,000 00
Rente de retraite donnant droit à un crédit d'impôt	D	0 00	0 00	0 00
Revenus d'entreprise de source étrangère	E	0 00	0 00	0 00
Revenus de placement de source étrangère	F	0 00	0 00	0 00
Autres revenus	G	0 00	0 00	0 00
Inclut : Revenus de placement		0 00		
Perte provenant d'un bien transféré ou prêté				
– fiducie révocable ou sans droit de regard		0 00		
Gains en capital donnant droit à une déduction	H	0 00	0 00	0 00
Montant imposable des dividendes déterminés et ordinaires	I	13,182 29	54,448 58	54,448 58
Crédit d'impôt pour dividendes	J	-929 42	3,838 90	3,838 90
Impôt étranger sur des revenus tirés d'une entreprise	K	0 00	0 00	0 00

$$11,171.43 \times 0.08319 = 929.35$$

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2015 v.2.0. Notez que vous avez jusqu'au 31 mars 2015 pour produire les relevés 16 dans le cas où l'année d'imposition s'est terminée le 31 décembre 2014.